

TROPHEE SENIORS DU GOLF DE PAU-ARTIGUELOUVE

LES 18 ET 19 MAI 2022

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITION DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue et avoir **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve**, ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2020 ou 2021 certifier avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Le certificat médical ou le questionnaire doivent être enregistré à la FFgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **17 mai 1972** ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 17/05 (*veille du 1^{er} tour*) sur réservation des départs au golf. Les joueurs sont répartis par séries :

- **1 Série Messieurs** : (cat.8 en 19) comprenant 111 joueurs au maximum, index ~ **21.4**.
- **1 Série Dames** : (cat 7 en 2019) comprenant 33 joueuses au minimum, index ~ **24.4**.

Seront réservées, 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus

Le Club devrait communiquer la liste des inscrits au plus tard 10 jours avant le début l'épreuve.

La répartition des Wild cards est du ressort du club après accord de la Ligue

Classement : Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Tirage des départs :

Premier jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs) Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4

Second jour : ordre inverse des résultats du 1er tour. Pour chacun des sexes, les séries partent des mêmes marques de départs, repères 3 (jaune) et 5 (rouge).

Limitation du champ des joueurs: Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera **limité à 144 dont 14 wild-cards**. (*voir cahier des charges*)

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le 03/05/2022 à minuit, par écrit au Golf de Pau Artiguelouve - Domaine St Michel 64230 Artiguelouve en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement**.

Le club publiera la liste des joueurs retenus le 08/05/2022 au plus tard

Droit d'engagement (*comprenant la journée d'entraînement*)

	Membre AS	Non Membre AS
Abonnés	20 €	30 €
Extérieurs	60 €	70 €
Autres golfs Bluegreen	40 €	50 €

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 10 mai avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un souvenir.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

